

N° 30636-2019/1-ACTS/DJA

Date du : 2 octobre 2019

Rapport de présentation

OBJET: projet de délibération instituant un budget participatif

PJ: un projet de délibération

Mobilisateur et pédagogique, le budget participatif permet de prendre en compte les attentes de la population.

Son objectif est double. Il permet de mieux partager avec les habitants la traduction financière des missions de la collectivité ainsi que les mesures financées par la province et ce grâce à un travail pédagogique de présentation du budget à venir et des résultats obtenus retracés dans le compte administratif. Cet échange doit permettre de renforcer la prise en compte de l'intérêt général tout en partageant les contraintes notamment financières de la collectivité.

Il doit également faire bénéficier la Province et ses services de « l'expertise d'usage » des habitants d'un territoire qu'ils pratiquent au quotidien.

C'est ainsi un dispositif permettant également aux habitants de la Province Sud de proposer l'affectation d'une partie du budget d'investissement et plus ponctuellement en fonctionnement, sur la base de projets. Il permet ainsi de :

- mieux prendre en compte de manière continue les attentes de la population ;
- favoriser les initiatives et l'investissement dans la chose publique ;
- permettre aux habitants, et même aux plus jeunes, de proposer des projets destinés à améliorer leur cadre de vie ;
- rapprocher régulièrement les habitants des élus et des agents provinciaux à travers une démarche de coconstruction et de partage des compétences.

Il vous est donc proposé de lancer à compter de 2020 cette démarche permettant partage, écoute, sensibilisation et appel à la mobilisation des habitants.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.